

FORMATION – CONSEIL – INGENIERIE D’AFFAIRES – GENIE PARTENARIAL

**Responsabilité Pénale des Dirigeants et des Cadres
d’Entreprises (Réf. ST402)**

**Maîtrise du risque pénal pour
les responsables d’entreprise.**

Objectifs	Programme
* Présentation aux dirigeants et cadres d’entreprise des principales règles du droit pénal de l’entreprise, des principaux risques qui en découlent et de la démarche d’identification et de prévention de ces risques.	I. Règles de base de la Responsabilité : <ul style="list-style-type: none">* Responsabilité pénale et civile de l’entreprise personne morale ;* Responsabilité du chef d’entreprise et des dirigeants : La présomption de Responsabilité ; mise en œuvre et procédures ;* Responsabilité des cadres : délégation de pouvoirs et délégation de Signatures ; portée et conséquences, conditions de validité, risques pour les salariés ;* Responsabilités pratiques en sécurité du travail ; obligation de résultats, coups et blessures involontaires, mise en danger de la vie d’autrui ;* Réglementation sur les accidents de travail et conséquences pénales .
Participants	II. Les Infractions Volontaires : <ul style="list-style-type: none">* Typologie ;* Eléments constitutifs des Infractions
Décideurs privés (chefs d’entreprises, cadres, DRH, responsables juridiques, ...) souhaitant identifier, prévenir et maîtriser les risques externes majeurs.	III. Les Infractions Volontaires : <ul style="list-style-type: none">* Typologie* Les conséquences de la délégation de pouvoirs.
Méthodologie	IV. Le Déroulement d’une procédure pénale <ul style="list-style-type: none">* Enquête préliminaire* Instruction Judiciaire* Jugement.
Pédagogie interactive dispensée par un praticien du droit des affaires au fait de la vie des entreprises et de leur environnement juridique.	V. La responsabilité spécifique de la personne morale <ul style="list-style-type: none">* Condition de mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne morale* Condition de prévention de la responsabilité pénale de la personne morale.
Intervenant : A. OUNNIR	
- Docteur en Droit - Professeur à la Faculté de Droit de Tanger - Professeur Associé à l’ENCG Tanger - Associé Fondateur du Groupe MMPG	
Calendrier	Contacts
Période : Courant 2020 Date : Consulter Administration Site : Oujda Tarif : Consulter Administration	Melle Bouchra CHOUICHOU Tél : 05.36.50.25.01 - 06.36.76.97.58 Fax : 05.36.74.32.93 Site Web : www.hep.ma Email : hepoujda@gmail.com